



MONTFERRAND



SOMMAIRE

- p. 2 / 3 - Réunions du Conseil Municipal
- p. 4 / 5 - Travaux, projets et réalisations
- p. 6 / 9 - Vie du village
- p. 10 - CCCLA
- p. 11 - Ecole de l'Auta
- p. 12 / 14 - Associations
- p. 15 - Images du village
- p. 16 - Actualités

61

EDITO DU MAIRE

Dans la douce chaleur de votre foyer, en ces froids hivernaux, je vous invite à la lecture de ce nouveau bulletin municipal. Nous essayons toujours de vous donner un maximum d'informations, tout en faisant en sorte qu'il soit plaisant à parcourir.

Ces derniers mois, nous avons beaucoup travaillé sur plusieurs dossiers, tant au niveau communal qu'intercommunal.

Sur le plan de la localité, nous avons mené quelques travaux, certains visibles (Place de Verdun,...), d'autres moins évidents (voirie,...). Le Père Noël est passé avant l'heure à l'école, apportant un chalet qui va permettre le rangement de matériel. Nous avons aussi « planché » sur le futur PLU (Plan Local d'Urbanisme), l'étude hydraulique d'En Bonis, et bien sûr, avons réactualisé le projet de mise aux normes de la Mairie en espérant fortement, cette fois, être éligible à la DETR (dotation équipement territoires ruraux) de l'Etat.

Quant à l'intercommunalité (CCCLA), elle prend de nouvelles compétences (eau/assainissement, GEMAPI, groupement de commandes,...).

Nous détaillons, sans vous perdre dans de grandes explications, les tenants et les aboutissants de ces transferts.

Bien sûr, nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez avoir sur ces dossiers.

J'aurai aussi l'occasion d'en reparler, lors de la cérémonie des Vœux à la population qui aura lieu le samedi 13 janvier 2018 à 18h dans la salle des fêtes. Je vous invite tous à y participer et vous y attends toujours plus nombreux.

Pour l'heure, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, un Joyeux Noël, un bon Nouvel An.

Merci de votre lecture, à votre écoute si besoin.

Très cordialement à vous tous.

Christophe Pradel

INFOS REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 juin 2017

- Présentation du nouveau régime indemnitaire du personnel de la fonction publique territoriale. Accord de mise en place de l'indemnité modulable pour la fonction, la sujétion et l'expertise et pour le complément facultatif et non reconductible annuel.
- Annulation de la proposition d'achat d'une parcelle à Mandore et inscription d'une servitude pour éventuel futur projet municipal.
- Renouvellement de bail pour ateliers municipaux.
- Décision d'extinction de l'éclairage public de 23H45 à 5H30.
- Analyse des coûts du projet de lotissement Peyre Clouque.
- Projection d'organisation du fonctionnement de l'école avec 91 élèves à la rentrée de septembre 2017.
- Intervention sur la plate forme « Canal du Midi » pour faire valoir un argumentaire collectif et des priorités.
- Toujours en attente d'une position de l'opérateur Orange pour booster le débit.

Séance du 13 octobre 2017

- Réactualisation et réévaluation du projet d'aménagement de la mairie ; compte tenu des subventions, environ moins d'un quart du financement restera à la charge de la mairie.
- Rejet de diminution du prix de vente du deuxième terrain du Barri Pitchou.
- Accord de participation financière de la mairie pour les travaux de sécurisation basse tension à Las Clottes.
- Désignation d'un délégué suppléant au SIAH du Fresquel.
- Accord de subvention d'aide aux sinistrés des Antilles via l'association « Aude solidarité ».
- Demande de subvention au Conseil départemental pour aménager un chemin sécurisé entre l'école et le tennis/multisports.

Séance du 4 juillet 2017

- Accord pour transfert de la compétence eau/assainissement à la CC-CLA au 1er janvier 2018 sans augmentation du prix au m3.
- Mission de diagnostic de l'éclairage public confiée au SYADEN dans l'optique de son optimisation.
- Maintien des tarifs antérieurs pour les services scolaires (cantine, garderie, TAP) ; non acceptation d'adhésion au SLA pour la garderie du mercredi car le coût est trop élevé.
- Réflexion sur la diminution de points de collecte des ordures ménagères.

Séance du 31 août 2017

- Listing des idées de travaux pour la journée citoyenne.
- Information d'un accord de la préfecture pour bénéficier d'une subvention pour le réaménagement de la mairie ; le dossier sera relancé.
- Informations sur l'implication de la mairie vis à vis de l'association « Communes riveraines du canal des 2 mers » et vis à vis de la plate forme internet concernant le Canal du Midi.
- Accord pour occupation domaine public pour un atelier itinérant de couture.
- Acquisition d'une débroussailleuse pour les agents municipaux.
- Rejet d'une demande d'arrêt supplémentaire pour le bus scolaire car entraînerait une facturation supplémentaire.

Séance du 23 novembre 2017

- Adhésion au marché de commandes pour l'entretien des points d'eau incendie.
- Transfert à la CCCLA de la compétence de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.
- Extension du régime indemnitaire du personnel de la fonction publique territoriale eu égard à l'avis du comité technique.
- Indemnité de conseil et de budget accordée au Trésorier principal du Trésor Public.
- Renouvellement de mise à disposition de personnel et de matériel avec la commune de Ricaud.
- Accord de subvention à l'association nationale du Souvenir français.
- Choix de l'entreprise, suite à appel d'offres, pour les travaux d'éclairage public à En Bonis.
- Accord pour climatisation complémentaire de l'école. A réaliser en 2018.
- Présentation du projet de site internet pour la commune.
- Acquisition, suite à consultation d'entreprises, d'un abri bois pour matériel de l'école.
- Analyse du rapport de la commission de sécurité après visite de la salle des fêtes. Réflexion à faire sur l'ensemble des bâtiments communaux.
- Réaménagement des arbustes rue Barbacane et rappel à faire au propriétaire de chien de maintenir propre la place de l'Ancienne Mare et autres lieux publics.
- En prévision de la suppression des caissettes jaunes, le circuit de collecte devra être modifié, les communes concernées doivent conduire une réflexion pour choisir de nouveaux points d'apports volontaires des déchets ménagers.
- La commission des affaires scolaires doit se prononcer sur le rythme scolaire de la rentrée 2018.

Séance du 13 décembre 2017

- Travail sur le projet de PLU.
- Validation des conventions de mise à disposition de personnel suite au transfert de compétence à la CCCLA des dossiers eau/assainissement.
- Maintien du taux communal de la taxe locale d'équipement suite à dépôt de permis de construire.
- Point d'avancement et du financement des travaux de voirie.
- Délibération sur l'échange d'un chemin.

TRAVAUX

LES REALISATIONS LES PROJETS



Presbytère

Après les travaux de toiture réalisés en début d'année, nous avons fait procéder au contrôle de l'épandage de l'assainissement autonome du bâtiment par l'équipe du SPANC. L'installation est aujourd'hui caduque, exigeant une reprise totale de l'ouvrage. Elle va être substituée par une mini-station. Le matériel est commandé et l'entreprise S2GP s'emploiera à la mettre en œuvre dès livraison.

C'est ce contre-temps, qui nous a conduit à suspendre provisoirement l'achèvement de la place de Verdun.

Esplanade de l'église de Saint Pierre

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, beaucoup d'entre vous ont découvert les premiers résultats des travaux d'aménagement de la place de Verdun.

Le travail, entrepris en septembre, a été confié à l'entreprise montferrandaise S2GP. Elle s'est chargée de la coordination de l'ensemble des tâches de terrassement, du coulage des fondations des monuments, du reprofilage terrain, de la création et mise en œuvre des revêtements, bordures des allées et voies d'accès. Pour la partie délicate de « démontage » et ré-appareillage des monuments, S2GP a confié la mission à la Société David GAIARIN de Mas Saintes Puelles. Toutes ces opérations ont été menées avec beaucoup de professionnalisme.



Voirie communale

L'année 2017 n'échappe pas à la récurrence de l'entretien des chemins communaux. Vous avez pu voir passer les véhicules de TP de l'entreprise CAZAL.

- Chemin d'En Rivals
- Chemin des 3 points au Callagues
- Chemin de St Jean
- Chemin des Pagès à Airoux
- Chemin des Masquières au bord du Fresquel

Dans le programme, sont aussi inscrits le chemin de Saporte et des Metches Basses. Si les habitants des Metches ont eu un avant goût, les travaux sont volontairement suspendus dans l'attente de la construction de la maison sise au n° 116.



TRAVAUX

LES REALISATIONS

LES PROJETS

SYADEN (Syndicat Audois Des Energies et du Numérique)

Dans le cadre du développement du THD (Très Haut Débit), le mois de novembre restera une date à l'enjeu majeur pour notre territoire. Mais au préalable faisons un petit retour en arrière sur l'état d'avancement des travaux THD de la première phase :

Premier trimestre 2016 : choix des groupements d'entreprises pour les travaux de déploiement de la « fibre » et pour l'installation des liens et des armoires de « montée en débits ».

Aujourd'hui les 14 armoires sont implantées, les premières sont équipées et donneront accès aux services pour les usagers au premier semestre 2018 ... les veinards !!

Parallèlement à ces travaux, le service « aménagement numérique » du SYADEN, assisté de maîtres d'ouvrage spécialisés, s'est engagé dans l'élaboration d'un marché de Délégation de Service Public (DSP) ayant pour but de gérer et commercialiser les raccordements des prises, accompagner le maître d'ouvrage dans la poursuite des études et le développement du très haut débit dans notre département.

Après plusieurs semaines de tractations, de mise au point, de compléments d'informations, d'ajustements juridiques, la commission d'appel d'offre a proposé au comité syndical du SYADEN et au comité de pilotage du « projet THD » de retenir l'entreprise « Altitude Infrastructure ».

Ce contrat en D.S.P, d'une durée initiale de 15 ans, a été signé par le président du SYADEN, Régis BANQUET le 28 novembre dernier. Dans les différentes clauses et obligations de ce contrat, le fermier est assujéti à une redevance qui s'élève à plusieurs milliers d'€.

Une partie de cette somme est immédiatement disponible. Elle va permettre d'engager sans délais les phases d'études et les travaux de seconde phase THD. Elle servira aussi à compléter le programme THD par du Réseau Radio LTE : la 4G Fixe permet en effet des échanges de données dépassant 30 mégabits/seconde. Un débit qui va améliorer notablement la situation actuelle d'accès aux services Internet. Ce programme inclus aussi l'étude d'un déploiement complémentaire des réseaux par fibre optique. Si tout se déroule convenablement, la presque totalité des Audois devrait avoir accès à internet avec un très bon débit au plus tard en 2022.

Si cette nouvelle redonne de l'espoir aux internautes, ne relâchons pas nos actions auprès de notre opérateur. Continuons à nous manifester et à lui faire part de notre insatisfaction dès que l'on constate des anomalies de communications ou subissons des défauts et carence de débit.

A ce sujet nous vous invitons à communiquer à l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (A.R.C.E.P) tous vos dysfonctionnements de téléphonie fixe comme mobile et/ou internet en vous connectant sur : <https://jalerte.arcep.fr>

Eclairage public

- La seconde phase de l'équipement de l'éclairage public (filaire) du hameau d'En Bonis a été validée par les services du SYADEN. Les travaux devraient pouvoir être entrepris dans le courant du premier trimestre. Les résidents concernés seront avertis.
- A l'intersection de la rue des Acacias et du chemin départemental 218 (carrefour de l'école), il est prévu l'implantation d'un candélabre supplémentaire. Un rendez vous est fixé avec l'entreprise pour nous chiffrer la fourniture et mise en œuvre de ce matériel d'éclairage complémentaire.

Effacement réseau électrique basse tension

Comme vous vous en souvenez sans doute, notre dossier d'effacement des fils nus reliant le Carla à la barrière SNCF a été retenu dans le programme FACE de 2016. La solution proposée par les services du SYADEN consiste à implanter un poste de transformation sur la ligne HT qui relie Avignonnet au Carla. Cette solution ne peut être retenue que sur accord formel d'ENEDIS. Il y a quelques semaines, le gestionnaire du réseau haute tension a donné son aval. Nous attendons la programmation des travaux pour notamment informer l'agriculteur concerné.

Elargissement de l'autoroute A61

Certes, il n'est pas prévu de sortie d'autoroute à Naurouze !

Cependant, l'A61 traverse notre commune et nous sommes très nombreux à l'emprunter régulièrement.

En 2016, puis début d'année 2017, nous avons rencontré une délégation des ASF afin de nous présenter et d'entériner le projet d'agrandissement à 2 x 3 voies. L'autoroute à 2 x 2 voies a été ouverte entièrement en 1979 et déjà ASF avait anticipé le futur, puisque l'emprise et les ouvrages d'art avaient été réalisés pour une future 2 x 3 voies.

Ce qui a vraiment changé depuis ce temps là, c'est la loi sur l'eau qui contraint ASF à créer des bassins de rétention et de filtration en moyenne tous les 2 km. Notre village ne sera pas concerné par un bassin.

Aujourd'hui, l'échangeur de Narbonne est en travaux et le réseau va être élargi sur 20 km jusqu'à Lézignan.

Plus près, les travaux vont débuter entre la bifurcation A61 / A66 (l'Ariégeoise) et vont s'arrêter à la limite de notre territoire, soit 14 km, travaux finis vers fin 2021.

Les travaux d'élargissement sur la totalité de l'A 61 devraient être terminés fin 2026.

Dans le cadre de l'élargissement, le pont de Mandore (dit pour les professionnels « ouvrage de franchissement chemin communal n° 9 ») sera modifié pour accueillir des garde-corps permettant la retenue des véhicules légers : février 2018. Les personnes concernées par cet aménagement seront contactées.

Patience et bonne route à tous.

Secrétariat de mairie

Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

Contact : 04 68 60 10 55 ou sur le 09 60 54 83 94 ou par mail : montferrand.mairie@orange.fr



Cartes grises

Depuis le 6 novembre, les guichets physiques « cartes grises et permis de conduire » de la Préfecture sont définitivement fermés au public. Les procédures de délivrance des titres (comme pour les cartes d'identité et les passeports) se font uniquement de façon dématérialisée. Tous les dossiers « papier » (demande de carte grise mais aussi envoi de certificat de cession) seront retournés. Les démarches doivent se faire uniquement en ligne à partir du site : <https://ants.gouv.fr>

Pour ceux qui auraient des difficultés d'accès, les Maisons de Service au Public, MSAP, (pour notre secteur Salles sur l'Hers), les professionnels de l'automobile (garage Agri-Auto sur notre commune) peuvent se charger des formalités.

Carte d'identité et passeports

Tout comme les cartes grises, les demandes de titres sont instruites de façon dématérialisée auprès des mairies équipées. Pour notre secteur, Castelnaudary, Bram, Saissac, Revel et Villefranche de Lauragais sont en capacité de recevoir votre demande. Toutefois, compte tenu du volume exponentiel de ces demandes, nous vous conseillons de vérifier la date de validité de votre carte d'identité (pour les majeurs : 15 ans s'il n'y a pas eu de changement d'état civil ou d'adresse, sinon 10 ans ; pour les mineurs, 10 ans) et de prendre rendez-vous au plus tôt pour déposer le dossier. Pour les collégiens, lycéens, étudiants susceptibles de passer des examens ou des concours, nous leur conseillons de vérifier les dates de péremption. Idem si vous devez vous déplacer à l'étranger avec votre passeport.



Apprenez les gestes qui sauvent :

L'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de l'Aude, par le biais de Valérie Faelli, pompier à Castelnaudary, organise une formation aux premiers secours les vendredi 19 janvier et 2 février de 13h30 à 17h30 (lieu à déterminer). Renseignements auprès de Valérie Faelli au Centre de Secours de Castelnaudary ou au secrétariat de mairie. Tél : 04 68 94 55 15

Carte vitale V3

Vous pouvez obtenir la nouvelle carte vitale V3. Elle bénéficie des dernières avancées technologiques en matière de sécurité. Fiable, pratique et sûre, elle vous garantit le remboursement de vos soins sous 24 h. Renseignements sur le site : service-public.fr

Liste électorale

Les personnes nouvellement installées sur la commune sont invitées à se présenter en mairie avant le 31 décembre pour leur inscription sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et de la carte d'électeur. Même si le prochain scrutin ne sera organisé qu'en 2019 (Européennes), nous vous conseillons de ne pas attendre.



Défibrillateur

Nous rappelons que le défibrillateur situé en lieu et place de l'ancienne cabine téléphonique devant la salle des fêtes est à disposition de qui pourrait (malheureusement) en avoir besoin. Si vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque d'une personne, n'hésitez pas à venir prendre le DAE (défibrillateur automatisé externe). Ecoutez les instructions qu'il vous donne.



Jouer pour le téléthon

L'après-midi du dimanche 26 novembre, notre village a participé à cet enjeu de santé publique en organisant des jeux dans le but de réunir la population et permettre une collecte de dons au bénéfice du téléthon.

Le téléthon, grande œuvre nationale, a 30 ans ; l'organisation nationale « AFMTELETHON » rappelle que des pas de géants ont été faits dans quatre domaines grâce aux dons de toute la population : la génétique (trouver et soigner les gènes), la prise en charge des malades (gain d'espérance de vie), la qualité de vie des malades (y compris services aux familles) et les médicaments (thérapie génétique).

Pour cette après-midi détente, il était proposé une randonnée pédestre, de la belote, des jeux de société (scrabble, ni oui ni non, jeu de dames ..), un atelier d'écriture, des exercices du certificat d'études, et une vente de porte-clefs et stylos.

En toute fin d'après-midi et pour remercier les participants, certaines associations et certains volontaires ont offert un apéritif.

Ce fut une après-midi conviviale, sans enjeu, pour le plaisir de partager. Les fonds récoltés (491,30€ et la subvention de la mairie de 250€) ont été versés aux cyclistes chauriens dans le cadre de leur tournée lauragaise pour le téléthon.



Adresse postale : préciser

Le tri du courrier est automatisé et la lecture optique ne laisse pas de place à la moindre erreur. Afin d'éviter du retard dans la réception de votre courrier, votre adresse doit être libellée précisément (N° habitation, voie, code postal, commune). Votre boîte aux lettres doit être accessible du véhicule de distribution et faire mention des personnes résidentes. Si notre factrice Yolande connaît très bien son secteur, il n'en est pas de même de ses remplaçants qui n'ont pas matériellement le temps de rechercher des occupants.

Brèves : Virginie Gautier, jeune Montferandaise de 30 ans partie faire ses marques dans la ville rose nous fait partager son engagement associatif. Avec une amie, elles se sont lancées un défi, faire un rallye humanitaire en 4x4 dans le désert marocain pour soutenir la cause féminine, l'association Enfants du désert et sensibiliser le public sur le cancer du sein. Ce challenge se traduit par une course d'orientation à travers les dunes marocaines et la distribution de dons auprès des enfants et familles défavorisés du Maroc.
Découvrez leurs aventures sur www.leschoupettas.fr





Journée citoyenne, merci à tous !

Au fil du temps, les journées citoyennes, en France, prennent de l'ampleur. A Montferrand, elle s'affirme d'année en année. Le 30 septembre dernier, sous la houlette d'Isabelle Antony et Nicolas Darcos, plus d'une cinquantaine de locaux se sont mobilisés. Nettoyage des murs de l'école, de la Place de l'Ancienne Mare, du parking d'Elusio, élagage, peinture du mur de jeux, de la porte de la Mairie, aménagement du boulodrome, plantations,... En fin de journée, tous ces bénévoles se sont retrouvés à la salle des fêtes autour d'un repas convivial offert par la mairie. **Un grand merci à tous ces participants pour leur investissement, leur implication à l'amélioration du cadre de vie de tous.**



Le développement entrepreneurial continue...

La fileuse

Une couturière sur place à Montferrand, voici un nouveau service à disposition. Alexandra, habitant aux Metches Basses, se fera un plaisir de vous accueillir sur la place de l'école avec son camion ambulant tous les lundis de 16h à 18h pour des services de retouche, de confection habillement, de confection ameublement et de repassage.

Elle peut également être votre intermédiaire pour des travaux de blanchisserie ou pressing.

Au delà de la permanence, vous pouvez la contacter : lafileuse@laposte.net - <https://www.facebook.com/couturiere.repasseuse.itinerante> ou par téléphone 0770225742

DTMA Daniel Terrassement Maçonnerie Assainissement

Depuis quelques mois, Daniel Renard, installé au centre bourg de Montferrand, propose avec son entreprise, des travaux de petite maçonnerie du type clôture, terrasse, garage ... Il étudiera vos projets et vous conseillera techniquement.

Son matériel et son équipement lui permettant d'être opérationnel pour des travaux de terrassement et répondre aux attentes de ses clients en matière de fondations, piscine, chemins d'accès, assainissement ...

Il est joignable par mail : daniel.renard91@sfr.fr ou par téléphone au 06 22 63 71 80.



Bravo Dylan Les 6 et 7 décembre, Dylan Reynaert a participé à Lyon, à la finale nationale du Concours de reconnaissance des végétaux et a terminé à la 2^{ème} place, catégorie production horticole niveau V. Elève au lycée Charlemagne à Carcassonne en classe de 1^{ère} horticulture, Dylan s'est classé premier de toute la région Occitanie. Placé sous le Haut-Patrimoine du Ministère de l'Agriculture, ce concours est organisé par Val'Hor, interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Du haut de ses 16 ans, Dylan peut reconnaître les plantes, vous donner leur nom latin, leur genre, l'espèce,... Une véritable encyclopédie. Félicitations à Dylan, domicilié aux Metches Basses et bonne continuation dans ses études et sa carrière.



Déchets ménagers : extension des consignes de tri et collecte en bac de regroupement

En 2018, un changement de collecte aura lieu sur notre commune.

En effet, le SMICTOM de l'Ouest Audois souhaite, en relation avec le COVALDEM Aude, permettre aux habitants de son territoire de trier de plus en plus de déchets. De ce fait, ils répondront ensemble avec les autres collectivités du département à un appel à projet lancé par CITEO (anciennement Eco Emballages) afin d'étendre les consignes de tri.



Ainsi, au 1^{er} janvier 2019, **TOUS LES EMBALLAGES POURRONT ETRE TRIES.** Cet appel à projet qui permettra de financer une partie des dépenses de l'extension des consignes de tri, a comme obligation pour les collectivités un arrêt définitif de la caissette. En effet, il sera impossible pour les habitants de laisser à l'extérieur une caissette qui comportera les nouveaux emballages : pots de yaourts, films, barquettes alimentaires, etc. Ce mode de collecte, cher aux habitants, ne sera malheureusement plus adapté.

Le SMICTOM de l'Ouest Audois, souhaite ainsi prendre de l'avance sur les dispositions nationales qui rendent ce changement obligatoire en 2022 et commencer à modifier ce mode de collecte. C'est pourquoi notre commune se verra doter pour le 1^{er} juillet 2018 de bacs de regroupements où les habitants pourront déposer leurs emballages. Les caissettes ne seront plus collectées à cette date.

Le SMICTOM de l'Ouest Audois accompagnera les communes volontaires (Labastide d'Anjou, Airoux, Mas Saintes Puelles, Ricaud, Souilhanel et Montferrand) dans ce changement et sera à la disposition des administrés pour répondre à leurs interrogations.

En permettant aux usagers de trier plus d'emballages et de rationaliser cette collecte, le SMICTOM de l'Ouest Audois souhaite maîtriser ses dépenses et ainsi, faire face à l'augmentation du prix du traitement des ordures ménagères qui augmentent chaque année. Nous souhaitons que les habitants continuent à jouer le jeu du tri. Pour information, vos emballages non triés mis dans votre poubelle coûtent à votre collectivité **200 FOIS PLUS CHER** que ceux disposés dans une caissette ou bientôt dans un bac de regroupement.

Une commission au sein du Conseil Municipal travaille sur l'implantation des nouveaux points de collecte. Nous en reparlerons lors de la cérémonie des vœux.



En attendant, tous à notre bon civisme pour le bien-être de l'environnement.





Echo de la CCCLA

Depuis le 1^{er} septembre 2017, le Conseil Départemental et la CCCLA proposent sur tout le territoire le transport à la demande, pour 1€ le trajet, à destination de Castelnaudary. Ce service ouvert à tous, est bien sûr fléché en premier lieu pour nos aînés. Pour eux, un petit fascicule explicatif accompagne ce bulletin .

Le fait marquant de cette fin d'année est le transfert de l'eau, de l'assainissement et du pluvial des communes à l'intercommunalité. A partir du 1^{er} janvier 2018, elle gèrera cette compétence à notre place.

Notre employé communal Laurent Prizzon sera partiellement mis à disposition pour 11h par semaine et continuera d'effectuer l'entretien de nos 3 stations.

Pour 2018, aucune augmentation du prix de l'eau n'est prévue. Néanmoins, le conseil municipal de Montferrand ayant voté une augmentation en 2016 non répercutée sur 2017 par Suez, cet ajustement s'appliquera en 2018 : 0,02 €/m³ sur l'eau potable et 0,10 €/m³ pour les foyers raccordés à l'assainissement collectif. Au final, une légère augmentation sera à prévoir.

Au 1^{er} janvier 2018, la CCCLA récupère aussi la compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations appelée GEMAPI. Montferrand est concerné avec la gestion du cours d'eau du Fresquel.

Concrètement, en 2017, une nouvelle colonne est apparue sur nos feuilles d'impôts locaux (colonne GEMAPI). En 2018, cette colonne prélèvera de l'impôt pour financer ce budget. En revanche, la colonne Syndicat de Communes qui permettait de financer le syndicat du Fresquel disparaîtra.

ECOLE DE L'AUTA



L'école de l'Autisme

Notre école communale compte 92 élèves. En maternelle, 27 bouts de chou sont répartis sur 3 niveaux (toute petite section, petite section et moyenne section).

Les grande-section et les CP sont au nombre de 21. En classe élémentaire, l'effectif est de 22, identique à celui des CM. L'équipe pédagogique est composée de Nadine MARRET, directrice et enseignante des maternelles, Sylvie FERRERO en charge des GS/CP, Julie PINEL pour les CE, nouvellement promue, et Pascale GREZES chez les CM. Cédric FOULON assure la décharge de la directrice et le temps partiel de sa collègue du cours élémentaire.

Animations

Plusieurs animations ont déjà été programmées. Les élèves des cours moyens ont eu la visite de jeunes agriculteurs locaux, Thomas et Pierre avec le soutien du service communication de la Chambre d'Agriculture. Après une vidéo sur la transformation du blé en pâte alimentaire, et une séance de questions réponses sur le métier d'agriculteur, plusieurs ateliers ont été constitués : dégustation de produits naturels, reconnaissance de divers aliments à l'aveugle, jeux de vocabulaire, et bien sûr, le top du top : monter dans le gros tracteur ! Cette matinée a eu un gros succès, les échanges entre professionnels passionnés et enfants intéressés ont été très bénéfiques.



Zéro phyto et « manger/bouger »

Les projets d'école porteront cette année sur deux thèmes, le zéro phyto et « manger/bouger », repris également dans le cadre des TAP (temps d'activités périscolaires). Plusieurs sorties seront également programmées, dans le cadre de rencontres inter-écoles, de rencontres sportives ou, pour Noël, au cinéma.

Semaine du goût

La semaine du goût a eu son édition 2017, en classe et à la cantine. Nathalie, Annie et Véronique avaient pris pour thème la cuisine à travers le monde : Italie, Belgique, Grèce, Maroc. De la moussaka à la panna-cotta, de la quiche flamande au tajine, tous les mets proposés ont fait l'unanimité.



Contre le harcèlement

La journée nationale contre le harcèlement a eu lieu le 9 novembre. L'école de l'Autisme s'est mobilisée : discussions en classe, approche du problème, débats.



Compte tenu de l'actualité, les enfants ont réfléchi à ce grave problème. Les élèves du cycle 3 ont créé une banderole sur le thème.

TAP

Concernant les TAP, compte tenu du nombre très important de participants, du caractère facultatif et peut-être provisoire de ces activités (nous le saurons dans le courant de l'année), la mairie s'est réservé le droit de modifier les effectifs à la baisse en n'acceptant que les enfants dont les deux parents travaillent.

A ce sujet, les membres de la commission aux affaires scolaires travaillent sur le rythme de nos écoliers. Pour la rentrée de septembre 2018, le choix devra être fait entre la semaine des 4,5 jours, comme actuellement, ou revenir à la semaine des 4 jours. Les services de la Direction Départementale de l'Education Nationale souhaitaient une concertation sur les bassins de vie. En amont, un travail d'anticipation est mené au plan communal pour éviter des délais sous-pression dans le premier trimestre 2018.

Avenir Avenir Avenir Avenir Avenir Avenir Avenir Avenir Avenir Avenir Avenir Avenir

L'année est maintenant bien avancée. Nous souhaitons une pleine réussite à tous nos écoliers, bien encadrés par leurs enseignants respectifs et remercions notre personnel communal, Christelle, Nathalie, Annie et Véronique pour leur efficacité, leurs qualités professionnelles, leur expertise.

D'ores et déjà, nous préparons la rentrée 2018/2019 afin que notre école de l'Autisme puisse conserver ses 4 postes et, ainsi, poursuivre son rôle, cher à Jules Ferry.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS



Les Anciens Combattants

Président : Guillaume CAROL

Contact : 04 68 60 12 53

Un devoir de mémoire

La cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 a été l'occasion de découvrir les nouveaux travaux réalisés sur l'esplanade Saint-Pierre. Le monument aux morts occupe dorénavant la place centrale de l'esplanade, permettant une meilleure circulation et offrant un cadre plus propice au souvenir.

Toutes les générations étaient représentées autour du lieu malgré la pluie et le vent, témoignant de l'intérêt de tous pour l'histoire de notre village. Le traditionnel dépôt de gerbe a été accompagné par les enfants de l'école et entouré par les portes dra-

peaux de Montferrand et de Labastide d'Anjou.

Cette année, le Président de l'association des anciens combattants a mis l'accent sur le centenaire de la bataille du Chemin des Dames. Ce chemin bucolique aménagé au XVII^{ème} siècle en l'honneur des filles de Louis XV, devint en 1917 le théâtre d'une tragédie militaire entraînant un pathétique épisode de mutinerie. Nous avons pu écouter le désarroi de ses mutins à travers une chanson diffusée à la fin de la commémoration.

Comme pour le 8 Mai, les membres de l'Association des Parents d'élèves ont proposé des plats sucrés et salés afin de récolter des fonds pour des sorties scolaires.

Cette matinée s'est terminée par un apéritif offert par l'association.



La Cassole Montferrandaise

Président : Robert ROGER

Contact : 06 83 27 76 97

Toujours un ambassadeur du village.

Représentant de Montferrand à la fête du cassoulet pour le corso fleuri et l'exposition des villages, la Cassole Montferrandaise a encore une fois communiqué une bonne image de notre village dynamique avec la coopération de nombreux acteurs pour réaliser le char 2017. Bien sûr l'association et ses membres bénévoles qui renouvellent le char chaque année; l'Âge d'Or qui fabrique les 15 000 fleurs nécessaires pour décorer la structure; Patrimoine et Culture qui participe à l'exposition historique; et les enfants de l'école qui font les dessins sur les panneaux.

Pour la fête 2018, l'association recherche comment présenter notre village avec un thème commun et

assurer une continuité à la fois pour le char du corso fleuri et pour l'exposition au village des villages. Venez découvrir cette surprise à la fête du cassoulet août 2018.

Pour information, l'année suivante 2019 marquera le 20^{ème} anniversaire de la fête et déjà les organisateurs réfléchissent à un programme exceptionnel.



ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

Les Amis du Tennis Montferrandais

Président : Jérôme CABANE
Contact : 07 86 88 90 32 ou 06 75 02 82 17

Du sport pour se faire plaisir !

Le terrain de tennis communal, aménagé également en espace multi sports (tennis, volley-ball, basket-ball, un mur d'entraînement libre) vous accueille tous depuis 2016.

Dans le cadre scolaire et pour gérer les autres activités, la municipalité a confié à l'Association des Amis du Tennis de Montferrand le rôle d'organiser son utilisation.

Pour faciliter l'adhésion et les réservations du terrain, le bureau de l'association a mis en place un agenda de réservation en ligne, avec un numéro d'appel et un mail permettant de prendre contact : resa.2atm@gmail.com - tel : 07 86 88 90 32 ou 06 75 02 82 17

Les abonnements pour 2018 sont ouverts ! Comme pour le stage de Toussaint, des cours d'initiations et perfectionnement tennis, enfants et adultes, seront proposés certains week-ends des vacances scolaires.

Rendez-vous samedi 21 avril pour une matinée portes-ouvertes.

Venez prendre du plaisir en rejoignant l'Association !



Patrimoine et Culture

Président : Régis QUINTA
Contact : 06 37 20 35 85

Faire connaître la richesse du patrimoine de Montferrand

Chaque année, le second semestre est plutôt actif pour l'association puisque son agenda contient deux manifestations incontournables :

. Présentation du village de Montferrand à la fête du cassoulet

Toute l'histoire chronologique du village de -700 à nos jours est « racontée » sur un panneau souple et mobile. Cet outil pédagogique est un appui pour exposer l'ensemble du patrimoine.

. Participation aux journées européennes du patrimoine

L'obélisque en hommage à Pierre Paul Riquet, le site archéologique de Peyre Clouque et le phare de l'aéropostale constituent les trois piliers d'accueil des visiteurs. Cette année, ce sont plus de 600 visites qui ont été enregistrées et une surprise attendait les visiteurs au seuil de Naurouze : le dimanche, Annie apportait les explications sur l'histoire du Canal en tenue d'époque. Un grand succès !

Par ailleurs, il est constaté que le renom de l'association grandit ; de nombreux visiteurs de notoriété ont demandé à bénéficier de visites guidées. Ce point fera l'objet d'un développement lors de la prochaine assemblée générale prévue en février à laquelle tous les Montferrandais sont invités.



Association des Parents d'Elève, APE

Cette année encore l'APE mobilise les parents d'élèves. Outre la vente de gâteaux les 11 novembre et 8 mai, elle a, l'an passé organisé son loto annuel et innové en organisant sa

première kermesse en fin d'année scolaire.

Nos écoliers ont profité d'une belle journée autour d'animations et de jeux en bois qui avaient été loués. A l'occasion de Noël, un nouveau

spectacle est prévu avec visite du père Noël. Les parents et enfants se retrouveront ensuite autour d'une auberge espagnole pour terminer l'année avant les fêtes.



ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS



Loisirs Montferrandais

Présidente: Isabelle TORT

Contact: 06 15 14 87 53

Adhérer et participer, c'est pour tout public

Chaque année apporte une nouveauté. En 2017 un cours de zumba a été ajouté aux multiples autres activités: gymnastique, rock, yoga, danse, atelier d'écriture, échecs, dessin.

Une ambiance conviviale est au rendez vous de chaque animation, environ 70 personnes sont membres de l'association, alors si vous êtes tenté soit de participer, soit de lancer une autre animation (chant, chorale, cuisine, théâtre ...) n'hésitez pas à vous faire connaître.

L'assemblée générale elle même se déroule dans la bonne humeur : au delà des présentations administratives / comptables (renouvellement du mandat pour la présidente et le trésorier et élection de Christine comme nouvelle secrétaire) et du traditionnel apéritif, la soirée se poursuit autour d'une auberge espagnole pour le plaisir de tous.



Comité des Fêtes

Président: Fernand PEREZ

Contact: 06 50 59 10 02

Des animations au coeur du village

La fête 2017 a été marquée par un mauvais temps trop pluvieux le samedi mais la volonté et l'optimisme des membres du comité ont permis qu'elle soit réussie. Effectivement le repas du dimanche qui a réuni les Montferrandais jusque tard dans la soirée, les traditionnels concours de pêche et



pétanque, les animations des disco et bandas laisseront le souvenir d'une bonne année festive.

Et surtout le comité met en place de nombreux événements tout au long de l'année pour le plaisir de tous. En tenant compte des expériences précédentes, le programme prévisionnel 2018 s'annonce alléchant avec soirée moules frites (mars), pétanque grillade (mai), fête locale (juin), randonnée pédestre (septembre), soirée beaujolais (novembre).

Le bureau du comité a été reconduit dans ses fonctions; deux nouveaux membres remplaceront deux départs au sein du conseil d'administration.



Quand les archers vont aux bois

Le 1^{er} Mai 2017, le Club des Archers Chauriens, qui compte dans ses rangs Charles et Maryse Prizzon ainsi que Valentin Martin, a organisé son 1^{er} parcours Campagne dans le bois mis à disposition par Maryse et Charles à « En Broc ». Ce parcours qualificatif pour le Championnat de France a été préparé par les bénévoles du Club. Une quarantaine d'archers a fait le déplacement de toute la région du grand sud : Pyrénées Orientales, Vaucluse, Lot, Ariège, Tarn, Hérault, Haute-Garonne, Tarn et Garonne et bien sûr l'Aude. Quatre cibles réparties dans le bois, dont 12 en distances reconnues et 12 en distances inconnues ; 3 flèches par cibles rapportant au mieux 18 points, à tirer en 3 minutes. Très bonne organisation. Tous les participants se sont déjà donnés rendez-vous en 2018. D'autre part, le 10 Juin 2017 a eu lieu la manche extérieure du Challenge Mortreux. A

l'initiative du Comité Départemental du Tir à l'Arc de l'Aude, les Archers Chauriens ont eu le privilège d'organiser cette rencontre réservée aux jeunes archers et archères. Ainsi ils ont pu découvrir les trois disciplines du parcours : le 3D, le Nature et le Campagne. Dis-huit cibles avaient été préparées soit 6 cibles par discipline. A l'écoute des commentaires au retour du parcours, il ne fait aucun doute que cette première expérience en pleine nature a été très appréciée.



IMAGES DU VILLAGE



ACTUALITES DU VILLAGE

AGENDA

- Samedi 13 janvier à 18h, salle des fêtes : cérémonie des vœux à la population
- Dimanche 4 février à 14h30, salle des fêtes : loto de l'association des parents d'élèves
- Samedi 3 mars à 19h, salle des fêtes : soirée moules / frites organisée par le Comité des Fêtes
- Samedi 21 Avril, matinée porte ouverte avec animation au tennis.
- Lundi 19 mars à 18h30, salle des fêtes : 100^{ème} anniversaire de Joséphine Imbert, notre 2^{ème} centenaire.
- Début mai (à confirmer) : journée pétanque organisée par le Comité des Fêtes
- Samedi 2 juin : tournée de distribution du programme de la fête locale et des fleurs.
- Dimanche 24 juin : kermesse de l'école organisée par l'Ass. Parents d'Elèves
- 28, 29, 30 juin et 1^{er} juillet : fête locale

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MONTFERRANDAIS

- Adrien VILLAIN et Valène ROSE, « Nalbiac »
- Frédéric VOULOZAN, 14 rue du Barri Grand
- Fabien et Nellie SOLMON, Julien et Maxime, « Ramounas »
- Manuel CASTANG, Sabine TOMAS, Sasha, Jonah, Hugo, Chloé - 315, chemin de la Plano
- Nicolas MORISSET, 8 impasse du Souleilla
- Sylvain MORISSET, 5 rue de la Barbacane
- Irène et Louis ANDREOLETTI, 2 impasse du Souleilla
- Kévin ORMUS et Marie DEVRIESE, 6 rue du Barri Grand

ETAT CIVIL

Mariages :

- Christophe GODIN avec Laetitia PRUNIER, le 1^{er} juillet, 470 chemin Pierre-Paul Riquet

Décès :

- Maria SANDRE veuve PLANCADE, le 31 août, 6 rue de l'Autan En Bonis
- M. Robert PARSCHA, domicilié à « Ramonas », le 14 décembre.